

Éducation nationale

La rentrée des classes fixée au 1er octobre 2018

Prissilia M.MOUIY
Libreville/Gabon

L'annonce a été faite par le ministre d'Etat à l'Education nationale, Francis Nkëa Ndzigue, lors d'une déclaration faite hier à son cabinet.

HIER, à la faveur d'une rencontre avec les responsables d'établissements, le ministre d'Etat chargé de l'Éducation nationale, Francis Nkëa Ndzigue, assisté de sa déléguée Edwige Betha Essoukou, a annoncé que la rentrée scolaire 2018-2019 aura lieu le 1er octobre prochain, et la rentrée administrative à la deuxième quinzaine du mois de septembre.

« La rentrée de classes est fixée au 1er octobre 2018. C'est ce qui avait été décidé l'année dernière lorsque le ministère de l'Education nationale avait décliné son calendrier de l'année scolaire.



Photo : Prissilia Moussavou Mouity

Le ministre d'Etat à l'Education nationale, Francis Nkëa, assisté de sa déléguée lors de sa déclaration hier. Photo de droite : Une vue des chefs d'établissements privés catholiques et protestants présents à la réunion.

Cette date reste inchangée car l'agenda scolaire n'a rien à voir avec l'agenda politique. Repousser la rentrée des classes donnerait l'impression que ce report est lié à l'organisation des élections prévues à la même semaine », a déclaré Francis Nkëa Ndzigue. Quant à la rentrée adminis-

trative, elle aura donc lieu, mathématiquement, une semaine avant le début officiel des cours. Le choix de cette date ne serait pas fortuit. Dit-on, c'est pour laisser la latitude au gouvernement de publier dans les jours à venir les nominations de nouveaux responsables d'établissements avant le



Photo : Prissilia Moussavou Mouity

démarrage effectif des activités. « Une rentrée administrative ne peut être effective que si et seulement si les chefs d'établissements scolaires sont connus », a souligné le ministre d'Etat. « Au niveau de l'Education nationale, nous n'avons pas la maîtrise de ces nominations. Elles sont tributaires

de l'agenda du président de la République. Dans la pratique, les chefs d'établissements ne peuvent démarrer leurs activités que lorsqu'ils ont été régulièrement nommés et affectés. C'est entre autres pour cette raison que nous avons pensé que la rentrée administrative pouvait se faire dans la fourchette de

la deuxième quinzaine du mois de septembre. Cette décision résulte de quelques imperfections du passé. En fait, par le passé, plusieurs enseignants ont démarré leurs activités et ont été mutés quelque temps après. Ce qui avait créé du désordre », a indiqué Francis Nkëa Ndzigue.

Encadré

Éviter la cacophonie

Christian KOUIGA
Libreville/Gabon

AINSI, hier, après plusieurs atermoiements, le ministre d'Etat chargé de l'Éducation nationale, Francis Nkëa Ndzigue, s'est enfin décidé à fixer l'opinion sur la date de la prochaine rentrée scolaire. Mettant ainsi un terme aux supputations et autres affirmations gratuites qui enflammaient désormais la

toile quant à la probabilité, que d'aucuns entrevoyaient déjà, d'une rentrée 2018-2019 repoussée au mois de novembre prochain, pour cause d'élections. Il n'en sera rien. L'école commence bel et bien le 1er octobre 2018 sur l'ensemble du territoire national. Le gouvernement en a décidé ainsi. Étant au 22 septembre aujourd'hui, les parents d'élèves n'ont plus que huit (8) jours francs pour passer au crible tous les derniers détails qui s'imposent : pré-

paration des trousseaux scolaires, inscriptions, mensualités, etc. Le tout dans la précipitation. Le mutisme entretenu, mais inutilement par le gouvernement – pour confirmer ou infirmer la reprise des cours à cette date du 1er octobre – ayant fait croire à nombre de parents d'élèves, finalement à tort, que cette date pouvait être reportée du fait des scrutins qui pointent à l'horizon. Dont le premier tour a lieu le 6 octobre. Donc cinq jours seulement après le début

des cours. Or, à ce qu'il se dit, à juste titre d'ailleurs, la date du 1er octobre donnée par le gouvernement est jugée trop juste. Plusieurs compatriotes estimant, à tort ou à raison, qu'il est tout à fait impensable de procéder en ces délais aussi courts, à la rentrée administrative (que le ministre d'Etat a dit commencer cette deuxième quinzaine du mois de septembre, mais sans donner la date exacte). Et en même temps affiner le début des

cours. Or, la rentrée administrative suppose : réinscriptions, inscriptions, affichage des listes, élaboration des emplois du temps, etc. Pis, à ce jour, les nouvelles nominations, que le ministre d'Etat a annoncées pour bientôt, sont toujours attendues. Or, à ce sujet justement, pour éviter de mettre la charrue avant les bœufs, la logique aurait voulu que l'on communiquât d'abord les nouvelles affectations, avant d'officialiser la date de rentrée des

classes. L'histoire repassant les plats, d'aucuns se souviendront qu'il y a quelques années, pour avoir procédé ainsi, le gouvernement s'était retrouvé devant un véritable casse-tête qui eut pour conséquence une véritable cacophonie dans le système éducatif gabonais. Espérons que parmi les enseignants qui seront affectés, il n'y aura pas qui sont candidats aux législatives et locales à venir. Sinon...salut les dégâts !

Journée internationale de la paix, hier

"Une société sans justice prépare de futurs troubles"



Photo : R.H.A

Les participants ont apposé leurs signatures sur le mur de la paix.



Photo : R.H.A

François Louncy Fall livre le message du secrétaire général des Nations-unies...



Photo : R.H.A

...aux responsables d'associations ayant fait le déplacement.

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

À l'instar de la communauté mondiale, le Gabon a célébré hier la Journée internationale de la paix. Les responsables des différents organes onusiens ont pris part à cette cérémonie avec, à leurs côtés, les leaders d'associations. La rencontre a eu pour cadre la représentation locale

des Nations unies. Pour cette année, le thème retenu est, « Le droit à la paix : 70 ans après la Déclaration universelle des droits de l'Homme ». En l'absence du Représentant résident des Nations-unies au Gabon, c'est le Représentant spécial pour l'Afrique centrale, François Louncy Fall, qui a prononcé l'allocation du secrétaire général de l'ONU, dans lequel Antonio Guterres rappelle l'importance de cette journée

internationale sur la paix. Plusieurs thématiques ont été mises en relief à l'occasion de cette célébration par des leaders d'associations féminines dont Victoire Lasseny Duboze, présidente du Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix et le développement durable section Gabon. Selon celle-ci, « la paix est l'absence de trouble » qui a des connotations variées. Établissant ainsi un parallèle entre « cette absence de trouble »

et les soubresauts que connaissent notre société. En effet, « une société au sein de laquelle il n'y a pas de justice sociale est troublée, donc sans paix », a-t-elle déploré. Ajoutant qu'« une société dans laquelle les efforts et les compétences ne sont ni valorisés, ni récompensés au profit de la gabegie et des passe-droits, n'est pas propice à la paix, parce qu'elle prépare de futurs troubles ». Elle a poursuivi en dénon-

çant les pertes de certaines valeurs qui s'illustrent par les violences au sein de la cellule familiale et surtout dans la société. Elle en veut pour preuve, le cas de cet enfant qui a ôté la vie à sa mère. Elle n'a pas omis les maux qui minent notre environnement. Tout comme elle a cité le harcèlement et les violences en milieu scolaire et professionnel. Sur ces entrefaites, Victoire Lasseny Duboze a invité les politiques à tout mettre en œuvre pour que soit ré-

tabli le véritable sens de la paix. Des conférences-débats ont été animées par Jean Delors Biyoghe Bi Ntougou, Pepecy Ougoulioungou et Honorine Nguou. Max Alex Bouda Moussavou, secrétaire permanent du Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix a, pour sa part, demandé que justice soit faite pour des personnes qui demeurent introuvables. Le cas, a-t-il cité, de Stempy Obame.